

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Fernelmont recherche un **OUVRIER DE MAINTENANCE EN ELECTRICITE** pour renforcer son équipe technique - contractuel APE pour un contrat à durée indéterminée (H/F).

Mission

Sous l'autorité du responsable technique, la mission de l'ouvrier consiste à réaliser la maintenance des installations électriques des bâtiments communaux.

Ensuite il en assure le contrôle, constate et répare les pannes.

Posséder des connaissances en entretiens simples en chauffage et/ou sanitaire est un atout.

Il peut être amené selon les nécessités du service à assurer un travail polyvalent d'ouvrier communal en soutien aux autres équipes

Tâches principales

Réalisation de travaux :

- Réaliser les opérations de maintenance électrique prévues en respectant le planning établi ;
- Effectuer les dépannages et réparations dans les bâtiments communaux ;
- Procéder à l'installation et au remplacement de composants électriques (fils, câbles, prises, dispositifs d'éclairage, fusibles, ampoules, interrupteurs, ...).
- Pouvoir dessiner des plans simples des installations existantes et mettre ceux-ci à jour est un atout.

Entretien et gestion du matériel et des installations :

- Estimer le matériel nécessaire aux réparations et entretiens afin d'établir un pré bon de commande ;
- Utiliser l'outillage et le matériel avec soin et dans le respect des consignes d'utilisation.

Contrôle :

- Tester le fonctionnement d'installations sous tension et surveiller leur état général.
- Diagnostiquer le type de dysfonctionnement, la panne électrique.
- Attirer l'attention sur les installations électriques dangereuses.
- Contrôler et s'assurer du bon fonctionnement des appareils électriques.

Sécurité :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Exécuter les tâches en évitant de se mettre en danger ou de mettre en danger autrui.

La description des missions n'est pas exhaustive et pourra être adaptée selon les besoins du service.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Etre titulaire d'un diplôme de l'Enseignement secondaire supérieur (CESS) dans l'orientation électricité
Ou
- Etre titulaire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (CESDD) ou à celui qui est décerné à la fin des études techniques inférieures (CTSI) accompagné d'une expérience probante en relation avec la fonction
- Etre titulaire du permis de conduire B. Etre de bonne conduite et de mœurs, et jouir de ces droits civils et politiques ;
- N'avoir subi aucune condamnation pénale ;
- Etre âgé de 18 ans accomplis ;
- Etre Belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Accepter de suivre toute formation nécessaire à l'exercice de la fonction ;
- Réussir un examen de recrutement (voir plus bas) ;
- Disposer d'un passeport APE à la date d'engagement ;

BAREMES ET AVANTAGES

Contrat à durée indéterminée à temps plein (38h/semaine) ;

Rémunération fixée sur base de l'échelle D1 (Diplôme enseignement secondaire supérieur – minimum annuel brut 14.421,46€) ;

Prise en compte de l'ancienneté du secteur public et privé ;

Allocation de fin d'année ;

Epargne-pension.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La procédure de sélection se compose de deux épreuves :

Première épreuve :

- Elle se présente sous la forme d'un examen écrit éliminatoire destiné à évaluer les connaissances générales et professionnelles, en relation avec la fonction.
- Seuls les candidats qui ont réussi la première épreuve participeront à la deuxième.

Deuxième épreuve :

- Elle se présente sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la commission.
- Il permettra d'évaluer la personnalité du candidat, ses motivations, son niveau de raisonnement et son sens de l'accueil par la résolution de cas pratiques.

Conditions de réussite :

- avoir obtenu 50% dans chacune des épreuves
- avoir obtenu 60% pour l'ensemble des deux épreuves

Formalités relatives à l'introduction des candidatures

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie du diplôme requis,
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- une copie du passeport APE (si possible).

Les candidatures doivent être introduites par courrier électronique à l'adresse

job@fernemont.be (CV version Word) ou par pli simple à l'attention du Collège communal (Rue Goffin 2 à 5380 Noville-les-Bois) pour le **26 janvier 2024** au plus tard, la date de l'envoi du courrier électronique ou la date du cachet de la poste faisant foi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service du personnel au 081/83 02 72 ou 62.